



Chambre des Territoires de Corse
Camera di i Territorii di Corsica

Session du 25 septembre 2018

Sessione di u 25 di sittembre di 2018

Lieu : Bastia

Décision N° 2018-17

Objet : Procédure de modification du PADDUC en vue du rétablissement de la carte des espaces stratégiques agricoles et l'intégration de la planification territoriale de l'intermodalité

Oggetu : Prucedura di mudificazione di u PADDUC à u fine di u ristabilimentu di a carta di i spazii strategichi agriculi è l'integrazione di a pianificazione territoriale di l'intermudalità

L'an deux mille dix-huit, le 25 septembre, la Chambre des Territoires convoquée le 10 septembre 2018 s'est réunie dans les salons d'honneur de l'Hôtel de la Collectivité à Bastia, sous la présidence de M. Gilles SIMEONI, Président de la Chambre des Territoires

Etaient présents : Mmes et MM.

Don-Marc ALBERTINI, Jean-Baptiste ARENA, Jean BIANCUCCI, Paul-Joseph CAITUCOLI, Henri FRANCESCHI, Lauda GUIDICELLI, Saveriu LUCIANI, Joselyne MATTEI-FAZI, Jean-Luc MILLO, Jean-Toussaint MORGANTI, Lionel MORTINI, Jérôme NEGRONI, Marie-Thérèse OLIVESI, Juliette PONZEVERA, Rosa PROSPERI, François SARGENTINI, Pierre SAVELLI, Jean-Guy TALAMONI

Etaient absents et avaient donné pouvoir :

M. Pascal CARLOTTI à Mme Juliette PONZEVERA
M. Napoléon DE PERETTI DELLA ROCCA à M. Paul-Joseph CAITUCOLI
M. Petr'Antone TOMASI à Mme Rosa PROSPERI

Etait absent et représenté :

M. Francis GIUDICI par Mme Marie-Thérèse MARIOTTI

Etaient absents et excusés :

M. Louis CESARI
M. Laurent MARCANGELI
M. François-Marie MARCHETTI
Mme Marie-Antoinette MAUPERTUIS
M. Georges MELA
Mme Anne-Marie NATALI
M. Marc-Antoine NICOLAI
M. Jean PAJANACCI
M. Antoine POLI
M. Stéphane SBRAGGIA
M. François TATTI



Chambre des Territoires de Corse Camera di i Territorii di Corsica

Etaient absents :

M. Jean-Christophe ANGELINI
Mme Vanina BORROMEI
M. François-Xavier CECCOLI
Mme Bianca FAZI
Mme Josepha GIACOMETTI
M. Pierre MARCELLESI
M. Claudy OLMETA
M. Louis POZZO DI BORGO

- VU** La loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République et son décret d'application n° 2017-1684 du 14 décembre 2017.
- Vu** La délibération n°18/262 AC de l'Assemblée de Corse en date du 26 juillet 2018 approuvant la procédure de modification du PADDUC en vue du rétablissement de la carte des espaces stratégiques agricoles et l'intégration de la planification territoriale de l'intermodalité.
- VU** Le rapport de M. le Président de la Chambre des Territoires n° 2018-18.

LA CHAMBRE DES TERRITOIRES

- ACTE** Par la présente réunion la consultation des élus membres de la Chambre des Territoires élargie aux Présidents des communautés des communes non membres de la Chambre et PETR (Pôle d'Equilibre Territorial et Rural) au titre de la procédure prévue par décision de l'Assemblée de Corse n°18/262 du 28 juillet 2018.
- CONSIGNE** Dans le compte rendu de la présente séance, les avis des communes et intercommunalités tels qu'exprimés par leurs représentants.
- DECIDE** De la tenue d'une autre réunion de la Chambre des Territoires en format élargi aux Présidents des communautés des communes non membres de la Chambre et PETR, dans le courant du dernier trimestre de l'année 2018 à des fins de présentation du projet de cartographie élaboré par les services de Agence d'urbanisme, d'aménagement durable et de l'énergie de Corse (AUE).

Le Président de la Chambre des Territoires

Gilles Simeoni